

Clé de Voûte

N° 33

Septembre 2002

HISTOIRE:

Les Armuet de Bon Repos et leurs biens p. 2

WEEK-END DU

PATRIMOINE:

21 et 22 septembre 2002 p. 4

CONFERENCE:

Architecture et matériaux de construction en Isère p. 4

CHANTIER ET VISITES:

C'est reparti! p. 4

ACTUALITE:

Un nouveau fermier pour la ferme de Bon Repos p. 3

La raison majeure du succès du spectacle du début de l'été dernier est certainement l'amour!

Cet amour, c'est d'abord celui qu'ont pour la poursuite de notre aventure associative, la poignée d'individus qui ont lancé l'idée d'un spectacle autour du thème du bal.

C'est aussi celui qu'ont pour le château, la centaine d'individus qui ont participé au spectacle, qu'ils soient attachés au site depuis de nombreuses années ou issus de la dernière heure comme Jean-Noël qui a créé les maquillages des comédiens et danseurs.

C'est surtout celui, pour la magie du théâtre, des quatre créateurs du spectacle: François GIROUD et Michèle WATTEZ pour la mise en scène, l'écriture du texte et la chorégraphie, Joël BONNARD pour la scénographie, le son, la lumière et les effets spéciaux et Marie-Paule LOUIS pour la conception des costumes.

C'est enfin celui, pour les choses qui font rêver, qu'a ressenti une belle majorité des quelque 2000 spectateurs.

Ce mystère de l'amour s'est appelé « L'amour égaré d'Annabelle et de Valentin ». Il a rassemblé, pendant huit soirs de représentation, deux mois de répétitions intensives et près d'un an

de préparation soutenue, des individus de tous âges, que la vie n'aurait sans doute jamais rassemblés sans une petite histoire d'un amour égaré et d'un bout de château pas tout à fait abandonné.

Plusieurs associations locales ont participé à cette aventure humaine et artistique et elles ne l'ont pas regretté. Nous non plus.

L'atmosphère magique qui règne autour du château de Bon Repos a, une nouvelle fois, fonctionné.

Aujourd'hui, il nous faut construire une suite à cette aventure qui s'appelle Bon Repos et qui, malgré ses bientôt 25 ans d'existence, n'en finit pas de nous étonner.

L'envie de poursuivre est présente, des opportunités nouvelles sont là, prêtes à être saisies, des projets de restauration plus anciens nous tenaillent, les recherches historiques nous réservent sûrement encore des surprises, les adhérents n'ont jamais été aussi nombreux...

Bon Repos, une histoire qui ne doit certainement pas s'arrêter!

Le président BRUNO VIROT



PETITE PAGE D'HISTOIRE

LES BIENS DES ARMUET DE BON REPOS (suite)

Le « Fonds Jouvin », archives de Bon Repos, nous donne de nombreux renseignements sur les biens de la famille de Bon Repos. Dans le précédent numéro de clé de voûte (N° 32), nous avons listé les propriétés de Saint Martin d'Hères, La Mure, Bernin, Varcès, Montfleury et Grenoble. Cette fois, nous nous intéresserons à celles de Jarrie et de ses environs.

1. Les propriétés de BRIE et HERBEYS

Les Armuet avaient des biens importants à Herbeys : une quittance, rédigée en 1541 « *dans la salle basse du chateau de Bonrepos* » par M° Du Cluzel, notaire de Saint-Martin d'Hères, mais bien implanté à Jarrie, donne décharge de « *censes, guyonnages et tailles* » sur Brié, Angonnes, Jarrie et Herbeys. Dans la reconnaissance de Jean Armuet citée plus haut est mentionné sur Brié (à la limite d'Herbeys), dans le « *mandement de Brié démembré de celui de Vizille* », un moulin appelé « *moulin du Tup* ». Les biens d'Herbeys sont loués en 1547 à des Bonin-Martinet père et fils qui « *confessent tenir, avoir déjà reçu, avoir à commande pour les bons us et coutumes de ce païs de Daulphiné, de messire Jean Armuet seigneur de Bon Repoux... le bestail cy-après déclaré* ». C'est sans doute un bail à « *mi-croît* » qui est cité là, bail où il est fourni au fermier des bêtes qu'il devra élever et dont la plus-value sera partagée par moitié. (coutume issue de vieux usages germains en pratique chez les Burgondes).

Le côté amusant de ce contrat réside dans la description du bétail mis en « *commande* », et dont parfois les noms sont cités avec la valeur de la bête au jour du contrat : on trouve ainsi deux bœufs « *à poil rouge et bochard, appelés Roudet et Mirail* », deux autres nommés « *Brondel et Rigot* », une vache « *poil chastaing appelée Reverdu* »... et encore bien d'autres bêtes.

En 1591, nouvel « *arrentement* » des biens d'Herbeys, dans lesquels il y a « *granges à Pregard, maisons à Chanfeury, terres, vignes avec cellier* » et toujours du bétail : 4 bœufs, 3 vaches, 2 boyes, 13 brebis agnellant et un arey (bélier), deux pourceaux, mâle et femelle. Après le décès de Louis Armuet en 1610, ce sont ses fils François et Charles qui arrentent les biens d'Herbeys dits « *leur chevance du Plastre* ».

2. Les propriétés de VAULNAVEYS

Il semble que les Armuet possèdent aussi quelques terres et prés à Vaulnaveys, sous la chapelle Saint-Christophe, lieudit aux Ougiers et au Vernet du Mollard, puisque celle-ci sont citées dans un procès en 1580.

3. Les propriétés de BRESSON

Louis Armuet détenait des biens à Bresson, qu'il avait dû acheter à Gaspard Rolland, fils de Jeanne d'Avalon, laquelle détenait par ailleurs la tour du clos, maintenant « clos Jouvin » à Jarrie. Mais précédemment à ces acquisitions, les Armuet détenaient déjà des rentes et des fonds sur Bresson ainsi qu'à Eybens.

4. Les propriétés de JARRIE

Les plus anciennes dates de possession à Jarrie remontent à 1394 où un Guillaume Armuet achète des rentes et des fonds à Jean de Béranger... Les frères Jean, Pierre et Antoine Armuet « *albergent* » en 1408 à Jean Clostre, très sûrement de Jarrie, par contrat reçu par M° Chalmet, notaire de Jarrie. Ces biens de Jarrie, très nombreux, dont nous avons parlé (Voir Clé de Voûte n° 28 de septembre 2000) pour le Mas des Mareschaulx, étaient encore : le Mas de Vollonnières (Voir Mémoire n°21) que Guillaume appelait sa chevance, les vignes en Cote-Plaine, des terres à Basse-Jarrie, à St.Didier derrière le Mollard, à Champ Platel, des « *chazaux* » (maisons en ruine), maison et grange en Pré du Rifz anciennement Pogeteyres, la Luyetta, Pré Nouvel, Pré Bonnel, En Collagnerat, pré en l'Ausmone et autres que l'on ne peut citer !

PETITE PAGE D'HISTOIRE (suite)

5. La propriété de BON-REPOS

Les reconnaissances étaient aussi faites par les seigneurs sur leurs possessions, car des ordonnances ou « *lectres royaux* » obligeaient à cette formalité. L'une de ces reconnaissances, document très abîmé, émane de Jean Armuet, fils de Guillaume et père de Louis, vers 1550, et il déclare « *détenir une maison forte appelée Bon Repos, ensemble préztz, terres, vignes, bois, rentes* » situés dans le mandement de Vizille. Malheureusement, nous n'avons pas en notre possession une annexe décrivant ces biens plus dans le détail. C'est bien dommage!

Un compte, vers 1561, fait état de ce que doit le seigneur de Bonrepos au château de Vizille (le seigneur direct, ou principal était le dauphin qui percevait des « censes » pour son fief du mandement de Vizille). Ce compte fait apparaître des redevances dans les « *mistralies* » de Vizille, Jarrie, Brié, Tavernolles... Un papier qui s'intitule « *carnet des rantes de Mr.de Bonrepos* » donne lui le rapport des différents lieux possédés par Louis Armuet, qui sont : « le terrier de St.Martin d'Hères, La Mure et lieux circonvoisins, St.Martin le Vinoux, Combes, Eybens, Tavernolles et Romage, Jarrie et lieux circonvoisins, Varces. Ces revenus sont : du blé froment, des noyaux (noix), avoine, seigle, poules (gellines), poulets, vin et bien sûr de l'argent.

Il faudrait encore inclure dans cette longue liste les cellier, vigne et pré de Saint-Martin le Vinoux que Guillaume avait dû recevoir en héritage de son frère Antoine le prévôt de St.André ; les biens de Vizille et tout ce qui nous est inconnu.

Un peu plus d'un siècle et demi après les premières acquisitions des Armuet sur Jarrie, les biens patrimoniaux de cette famille témoignent du rang qu'ont su acquérir les membres successifs de cette famille.

Quel fut leur devenir? Comment ont-ils quitté cette famille? Beaucoup de questions restent sans réponses, mais n'est-ce pas le paradoxe des recherches historiques de soulever souvent plus de questions que de réponses?

PETITE PAGE DE NOUVELLES

Pierre Coing-Boyot

Un nouveau fermier à Bon Repos

Après une vie au service de la ferme de Bon Repos, Renéeet Léonce CARRIGNON ont définitivement quitté ce site qui leur est toujours cher à tous les deux. A leur place, un nouveau fermier, Xavier TRIDON, a été proposé par la SAFER et accepté par la succession DEPELLEY, toujours propriétaire des bâtiments agricoles et des terres de la propriété de Bon Repos.

Nouveau fermier, nouvelle génération, nouvelles approches, nouvelles méthodes... Le site se transforme: moins de cultures - plus de prés, adieu les bovins - bonjour les chevaux, des accès qui se ferment, des broussailles qui disparaissent...mais malheureusement des bâtiments qui ne sont plus utilisés et menacent de s'effondrer définitivement.

Consciente de l'intérêt de ce site, la Mairie de Jarrie envisage toujours l'acquisition de tout ou partie de cette propriété afin de maintenir l'intégrité du domaine et d'y envisager une activité pérenne en lien avec le développement culturel et patrimonial porté par notre association depuis bientôt un quart de siècle. Le dossier est à l'étude et pour demain.

Pour aujourd'hui, nous souhaitons la bienvenue au nouveau fermier et rappelons aux anciens qu'ils seront toujours chez eux au château et avec leur accord, qu'ils pourront faire l'objet d'un prochain article historique: Les CARRIGNON, deux générations de fermiers à Bon Repos

A suivre donc...

**ARCHITECTURE ET MATERIAUX
DE CONSTRUCTION EN ISERE**

**Vendredi 20 Septembre à 20h30
dans**

**Les caves du château
de Bon Repos**

En novembre dernier, les deuxièmes entretiens du patrimoine, organisés par la FAPI (Fédération des Associations du Patrimoine de l'Isère) étaient placés sur le thème des matériaux du bâti dauphinois.

En tant qu'architecte—urbaniste ayant œuvré plus de 10 ans dans le secteur de la réhabilitation des quartiers anciens de l'Isère, Bruno VIROT, notre président, a fait une conférence très visuelle retraçant ses observations et son expérience de terrain sur ce sujet.

Pressé par ses amis de reconduire cet exposé, c'est avec plaisir (et en toute modestie) qu'il vous propose de venir l'écouter dans les caves du château le vendredi 20 septembre en ouverture des Journées du Patrimoine.

L'entrée est libre...
sous réserve des places disponibles!

JOURNEES DU PATRIMOINE 2002

**Samedi 21 Septembre de 14h à 18h
Dimanche 22 Septembre de 9h à 12h et 14h à 18h**

L'ensemble du château sera ouvert au public .
Il sera bien sûr possible de voir ou revoir le film "*Bon Repos, traces d'histoire*" qui sera diffusé tous les 3/4 d'heure à partir de 14h.30.

Une exposition, liée à la conférence du vendredi soir, sera présentée dans les caves durant tout le week-end.

Dans le cadre de ces journées, l'office du tourisme de Vizille organise 2 circuits de visite: le Samedi 21 en matinée sur le thème du *patrimoine industriel* et le dimanche matin sur le thème des *châteaux et maisons bourgeoises* .

Renseignements: office du tourisme 04.76.68.15.16

Visites et chantiers

Le rythme habituel de l'ouverture le troisième Dimanche de chaque mois redémarre, soit les 22 septembre, 20 octobre, 17 novembre et 15 décembre 2002, 19 janvier, 23 février et 23 mars 2003 entre 9h et 12h et 14h et 18h.

Les visites du château ont lieu les mêmes jours aux mêmes heures.

Au programme des chantiers: réfection du sol de la salle d'exposition, nettoyages et entretiens divers.

Pour les groupes les visites peuvent aussi avoir lieu sur rendez-vous en téléphonant au 04.76.72.00.05

Pluie d'étoiles

Laurence GRATTAROLY, monte un nouveau spectacle avec la compagnie KALEIDOSCOPE

Il s'agit d'un spectacle théâtral, musical, chorégraphique et scientifique qui vous entraînera dans les profondeurs de la nuit et le mystère des étoiles. Ce spectacle, haut en couleurs, regroupera 65 comédiens amateurs et professionnels chargés de *faire briller l'étoile qui est en chacun de nous*.

Pluie d'étoile, c'est une histoire où se mêlent théâtre, contes, poésies et récits scientifiques; c'est une histoire chargée d'humanité et de poésie, c'est un temps de pause lumineux dans votre quotidien, c'est une histoire à vivre absolument en famille.

Cela aura lieu à l'**Oriel de Varcès du 24 septembre au 20 octobre** les mardi, vendredi et samedi à 20h.30 et dimanche à 15h.

Réservations: 04.76.72.99.50 ou 04.76.73.26.76 et de plus c'est tarif réduit pour les adhérents Bon Repos (11 €) 14 € pour les extérieurs. Raison de plus pour aller encourager des expériences humaines riches qui nous en rappellent d'autres...

Bulletin édité par
ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU CHATEAU MEDIEVAL DE BON REPOS
Foyer de Haute-Jarrie / 38560 JARRIE

Association loi 1901

Diffusion strictement réservée aux adhérents de l'association.